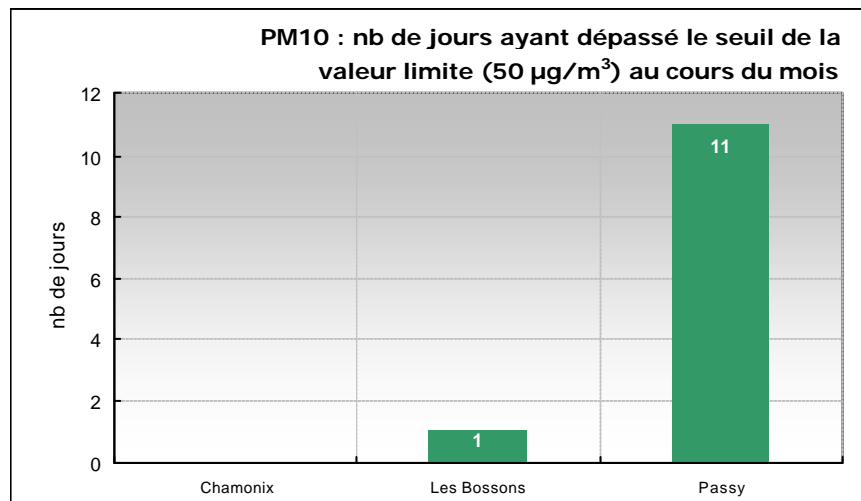
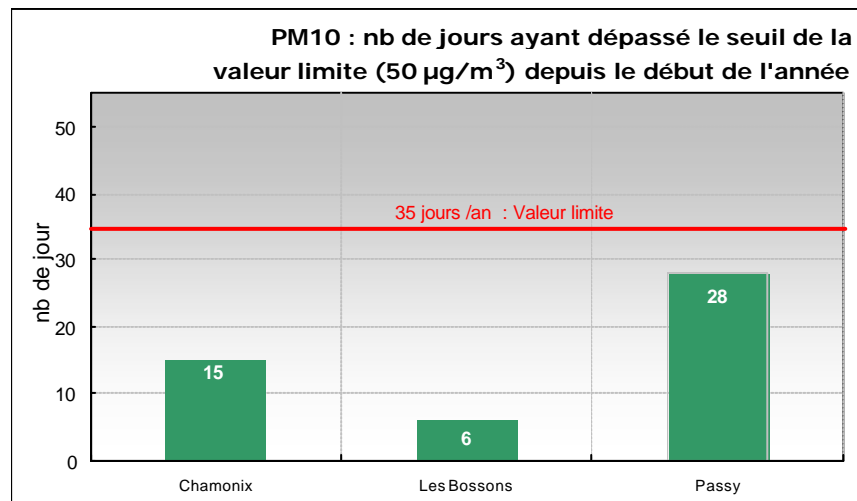
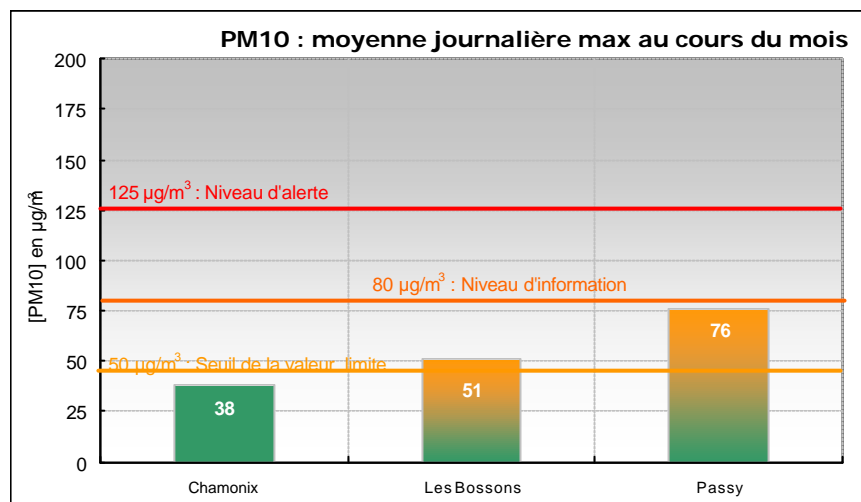
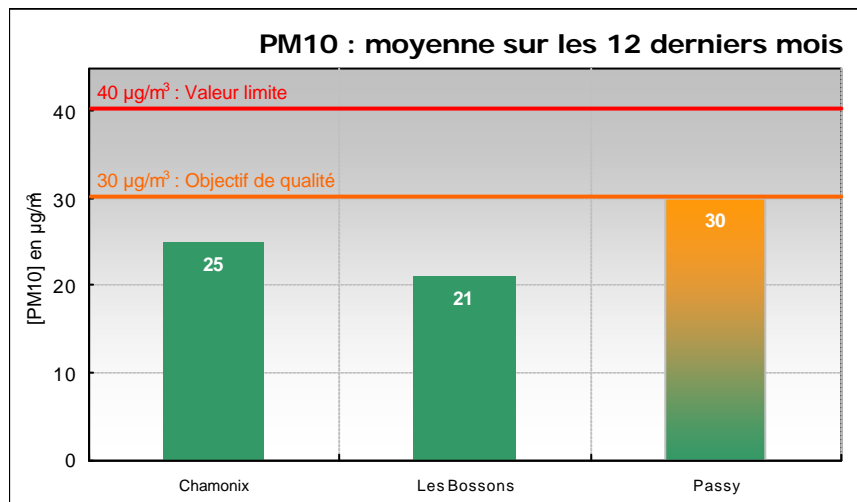




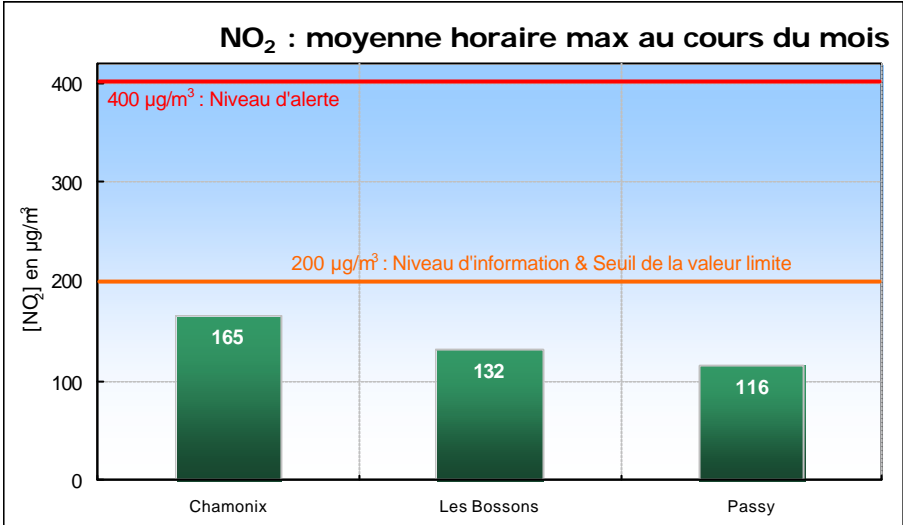
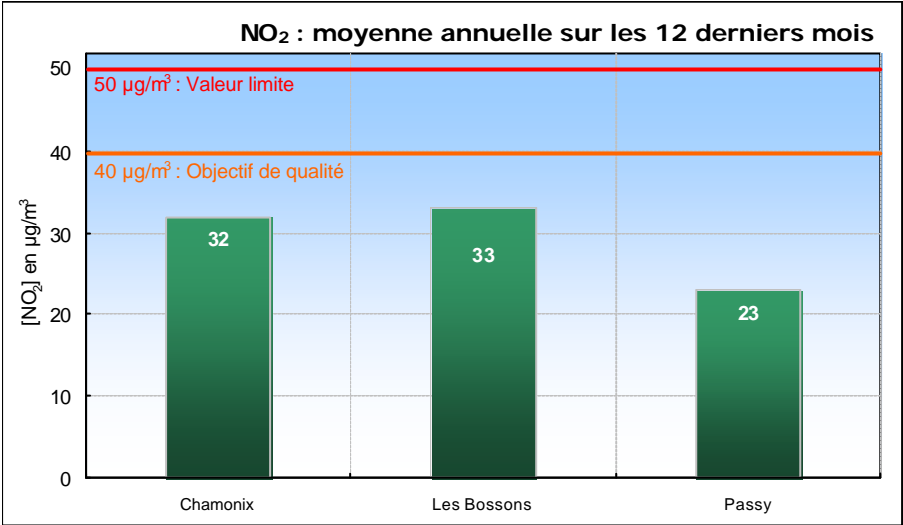
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

février 2009

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Février aura été beaucoup plus calme que janvier pour les concentrations en polluants primaires.... Le dernier épisode avec activation du dispositif préfectoral s'est terminé le 1 février sur Cluses-Sallanches, laissant la place à un ciel plus perturbé favorisant la dispersion des polluants primaires. Les concentrations en dioxyde d'azote sont restées en dessous du niveau d'information et de recommandations des personnes sensibles sur l'ensemble des stations en Pays du Mont-Blanc. L'objectif de qualité en moyenne annuelle sur les 12 derniers mois est respecté pour ce polluant sur les 3 stations. Pour les poussières en suspension, les concentrations maximales relevées n'atteignent plus les records du mois de janvier: la concentration la plus forte relevée est de 76 µg/m³ à Passy en moyenne journalière. La station de mesures des Bossons n'a dépassée qu'une seule journée le seuil de la valeur limite pour les PM10, celle de Chamonix n'a dépassée aucune journée. Toutefois la station de Passy enregistre encore 11 journées supplémentaires de dépassement du seuil de cette valeur limite: 28 journées ont dépassées ce seuil depuis le début de l'année (la valeur limite est fixée à 35 jours de dépassements par an). En moyenne annuelle sur les 12 derniers mois, les concentrations des 3 stations en Pays du Mont-Blanc descendent d'un microgramme par cube pour les poussières en suspension. La station de Passy, représentative de l'agglomération de Cluses-Sallanches ne respecte pas encore l'objectif de qualité pour ce polluant contrairement aux stations des Bossons et de Chamonix.